

08/04/2002



Communiqué de presse CS2288

CS/2288
8 avril 2002

Conseil de sécurité

4510e séance –après-midi

COMPTE TENU DE LA SITUATION HUMANITAIRE DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS, DES VOIX S'ÉLEVENT POUR DEMANDER LE DEPLOIEMENT D'UNE FORCE INTERNATIONALE D'OBSERVATEURS

Des appels sont lancés pour mettre fin aux attaques du Hezbollah contre Israël à partir du Liban

Alarmé par "la détérioration continue de l'agression militaire israélienne contre le peuple palestinien et l'Autorité palestinienne, en violation des résolutions 1402 et 1403 du Conseil de sécurité", le Représentant permanent de la Tunisie auprès des Nations Unies, M. Nouredine Mejdoub, en sa qualité de Président du Groupe arabe, a demandé aujourd'hui la convocation immédiate du Conseil de sécurité. La résolution 1402 - adoptée le 30 mars dernier par 14 voix en faveur mais en l'absence de la Syrie - demandait notamment à Israël de se retirer des villes palestiniennes, y compris Ramallah. La résolution 1403 adoptée quant à elle à l'unanimité le 4 avril dernier exige l'application sans délai de la résolution 1402. M. Mejdoub s'est référé plus particulièrement dans une lettre adressée au Président du Conseil (S/2000/359) aux "actions criminelles commises par les forces d'occupation israéliennes dans les camps de réfugiés et les villes de Djénine et Naplouse."

L'Observateur de la Palestine ainsi que de nombreux Etats ont condamné à nouveau la poursuite de ce qu'ils ont appelé «l'offensive militaire des forces d'occupation israéliennes» contre le peuple et l'Autorité palestinienne, au mépris du droit humanitaire international, citant notamment l'impossibilité qu'a le personnel de secours de parvenir aux blessés. Les forces d'occupation ont tué pas moins de 250 Palestiniens et ont fait tant de blessés qu'il est impossible de les dénombrer, a déclaré l'Observateur de la Palestine, qui a invoqué la quatrième Convention de Genève sur la protection des civils en temps de guerre. Dans ce contexte, il a demandé aux Hautes Parties contractantes à la Convention de prendre les mesures juridiques qui s'imposent pour traduire en justice les auteurs de crime de guerre, en particulier Ariel Sharon. Il a également lancé un appel, repris par d'autres délégations, en faveur du déploiement d'une force internationale d'observateurs sur le terrain afin, notamment, d'assurer la protection des civils palestiniens.

Le retrait des troupes israéliennes des villes palestiniennes dépend de la mise en place d'un cessez-le-feu véritable de la part des Palestiniens, a expliqué pour sa part de représentant d'Israël, ajoutant que les autorités palestiniennes n'ont pas encore abandonné leur choix stratégique d'utiliser le terrorisme pour atteindre leurs objectifs. Cette semaine, a-t-il précisé, des documents trouvés par les forces israéliennes ont montré le rôle central de l'Autorité palestinienne dans l'appui aux activités terroristes. Israël n'a jamais pris pour cible des civils délibérément et ne le fera jamais. Israël recherche un partenaire pour la paix et est disposé à parler à tout dirigeant responsable dans la région sans conditions. Evoquant les violations de sa frontière avec le Liban par les membres du Hezbollah, il a affirmé que ces attaques sont menées dans le seul but d'élargir le conflit palestinien. Le représentant a lancé un appel au Conseil pour qu'il prenne des mesures afin d'obliger les gouvernements concernés à mettre fin à leur appui au Hezbollah et pour prévenir une extension du conflit. Le représentant des Etats-Unis s'est élevé contre les attaques du 4 avril dernier perpétrées par le Hezbollah contre des membres du personnel de l'ONU qui illustrent le peu de cas que fait ce groupe armé des résolutions adoptées par les membres de la communauté internationale. Il a appelé les dirigeants libanais et syrien, qui ont une influence sur le Hezbollah, à faire preuve de la plus grande modération.

Outre ceux déjà cités, les membres du Conseil suivants ont pris la parole: Norvège, Irlande, Mexique, Cameroun, Maurice, Bulgarie, République arabe syrienne, France, Chine, Royaume-Uni, Colombie, Guinée, Singapour et Fédération de Russie. Les délégations suivantes ont également pris la parole: Tunisie, Egypte, Afrique du Sud, Koweït, Qatar et Bahreïn.

A l'issue de consultations officieuses, le Conseil avait fait dimanche 7 avril une déclaration à la presse (SC/7357).

Le Conseil poursuivra son débat, demain mardi 9 avril à 10 h.30.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION DE PALESTINE

Déclarations

M. NASSER AL KIDWA (Observateur de la Palestine) a déclaré qu'Israël, puissance occupante, poursuit son offensive militaire contre le peuple et l'Autorité palestiniens. Israël se livre à une escalade de sa campagne militaire qui a commencé il y a dix jours par l'invasion de Ramallah. Il utilise des avions et des chars ainsi que de nombreux types d'armements. Israël se livre à des actes de terrorisme et commet des crimes de guerre au vu et au su du monde, notamment dans les villes et camps de réfugiés de Djénine et de Naplouse. Les forces d'occupation ont tué pas moins de 250 Palestiniens au cours des dix derniers jours et ont fait tant de blessés qu'il est impossible de les dénombrer. Israël a empêché des ambulances à venir en aide aux blessés et a privé les Palestiniens de services de base, ce qui a mené à une grave détérioration de la situation humanitaire. Des infrastructures, des biens et propriétés ont été détruits.

Israël mène ses activités illégales en violation de la Quatrième Convention de Genève et nous demandons aux Hautes parties contractantes de prendre les mesures juridiques qui s'imposent pour traduire en justice les criminels de guerre. Nous avons réuni des documents qui étayent nos allégations. La responsabilité en matière de crimes de guerre incombe à Ariel Sharon et à son Gouvernement. Nous n'oublierons jamais ce que la partie israélienne a commis à notre encontre. Cette offensive militaire a eu lieu après l'adoption par le Conseil de sécurité de sa résolution 1397 et la plus grande partie de cette offensive s'est produite après l'adoption des résolutions 1402 et 1403. Encore

une fois, Israël a choisi de faire fi des résolutions du Conseil de sécurité, en violation de l'article 7 de la Charte des Nations Unies. Israël agit ainsi car il dispose de la protection nécessaire. Israël a également fait fi de la demande du Président Bush appelant au retrait sans retard des troupes israéliennes des territoires occupés.

Israël ne devrait pas être traité comme étant au-dessus des lois. Les membres de la communauté internationale doivent prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme à cette tragédie. Sinon, comment notre peuple peut-il faire confiance à une quelconque initiative. Nous lançons à nouveau un appel en faveur du déploiement d'une force internationale sur le terrain afin d'assurer la protection de notre peuple. Notre peuple ne renoncera pas à son droit de créer un état indépendant avec Jérusalem pour capitale, et à son rêve d'une paix juste et globale dans la région avec comme préalable l'application de la résolution 1402.

M. YEHUDA LANCERY (Israël) a conditionné le retrait des troupes israéliennes des villes palestiniennes à un cessez-le-feu véritable de la part des Palestiniens et a souligné qu'il ne s'agit là aucunement d'un rejet de la résolution 1402 qui a consacré la réciprocité entre les deux parties. Le représentant a dit placer beaucoup d'espoirs dans la visite du Secrétaire d'Etat américain et a déploré néanmoins que la partie palestinienne n'a toujours pas fait état de sa volonté d'instituer un cessez-le-feu, comme l'illustre la rencontre des autorités palestiniennes avec le Général Zinni. Selon le représentant, ces autorités n'ont pas encore abandonné leur choix stratégique d'utiliser le terrorisme pour atteindre leurs objectifs. Cette semaine, a indiqué le représentant, des documents trouvés par les forces israéliennes ont montré le rôle central de l'Autorité palestinienne dans l'appui aux activités terroristes. Les documents et les armes confisqués, a-t-il insisté, ont confirmé l'appui fourni par le Président Arafat au terrorisme, preuve de sa complicité dans le meurtre de civils israéliens innocents. Dans ce cadre, le représentant a rappelé qu'en vertu des accords signés avec Israël, l'Autorité palestinienne n'a pas le droit de détenir des armes. Un document spécifique porte témoignage du fait que l'Autorité palestinienne a fourni un financement continu aux brigades Al Aqsa dans la région de Bethléem. Les informations recueillies témoignent de l'importance des activités militaires palestiniennes.

Israël n'a jamais pris pour cible des civils délibérément et ne le fera jamais. Ce matin le Premier Ministre israélien a fait un discours au Parlement israélien et souligné la volonté d'un règlement pacifique du conflit avec les Palestiniens. Il s'est félicité que le Prince héritier d'Arabie saoudite ait, pour la première fois, reconnu le droit d'Israël d'exister à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Israël recherche un partenaire pour la paix et est disposé à parler à tout dirigeant responsable dans la région sans conditions. M. Lancry a fait état de la préoccupation de son pays face à la situation le long de la frontière nord d'Israël qui voit des violations transfrontières du Hezbollah. Jusqu'ici, a-t-il dit, aucun geste n'est venu de ceux qui soutiennent le Hezbollah. Aucune mesure n'a été prise pour prévenir les attaques au-delà de la Ligne bleue et ce matin, le Chef du Hezbollah s'est engagé à poursuivre les attaques contre les cibles israéliennes. Pour le représentant, il s'agit là d'une grave menace à la paix et à la sécurité internationales. Ces attaques sont menées dans le seul but d'élargir le conflit palestinien, a expliqué le représentant en indiquant que son pays met tout en œuvre, tout en se réservant le droit de répliquer, pour empêcher que les tentatives du Hezbollah d'élargir le conflit ne réussissent. Rappelant le gouvernement libanais à ses responsabilités, le représentant a lancé un appel au Conseil pour qu'il prenne des mesures pour obliger les gouvernements concernés à mettre fin à leur appui au Hezbollah et pour prévenir une extension du conflit.

M. PETER KOLBI (Norvège) a déclaré que seule la reprise d'un processus politique peut mettre fin à l'occupation et créer une paix durable entre Israéliens et Palestiniens. Le Conseil de sécurité a clairement indiqué la voie à suivre dans ses

récentes résolutions ainsi que par ses résolutions 242 et la 338. Israël doit immédiatement mettre fin à ses actions militaires contre les villes et les villages palestiniens et doit retirer ses troupes. De son côté, le Président Arafat doit, en langue arabe, renoncer aux attentats-suicide à la bombe. La Norvège soutient entièrement la dernière initiative des Etats-Unis et la mission du Secrétaire d'Etat Powell.

En tant que Présidente du Comité de liaison ad hoc pour l'assistance au peuple palestinien, et au nom de la communauté internationale des donateurs, la Norvège a envoyé hier une lettre au Premier Ministre Sharon pour faire part des profondes inquiétudes qu'elle ressent à propos des derniers développements de la situation et sur la situation humanitaire dans la région. La Norvège exhorte Israël à assurer la sécurité des civils et à permettre au personnel médical un accès immédiat, sûr et sans obstacle aux malades et aux blessés dans le respect des normes universellement acceptées du droit international humanitaire. Nous exhortons également Israël à lever le couvre-feu imposé aux villes palestiniennes et à permettre leur ravitaillement alimentaire et en équipements médicaux. Nous exhortons aussi Israël à éviter de causer des dégâts aux infrastructures civiles, et à faciliter les réparations nécessaires aux systèmes d'adduction d'eau et au réseau électrique. La Norvège exhorte d'autre part Israël à assurer que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), le Comité international de la Croix-Rouge et les donateurs aient un accès immédiat et une liberté de mouvement sûrs et libres dans la bande de Gaza et la rive occidentale du Jourdain. La Norvège est aussi profondément concernée par les développements de la situation le long de la frontière entre le Liban, la Syrie et Israël, qui menace la paix et la sécurité régionales. Les incursions menées à l'intérieur d'Israël doivent cesser, et la Norvège appelle toutes les parties à la retenue et à une désescalade de la situation.

M. JOHN D. NEGROPONTE (Etats-Unis) a rappelé que le Conseil dispose de trois résolutions qui exposent l'opinion de la communauté internationale exprimée clairement et d'une seule voix. Ces documents constituent le fondement de la mission du Secrétaire d'Etat américain et du "Quartet" qui doit se réunir prochainement. Le Général Zinni, qui a rencontré le Président Arafat et le Premier Ministre Ariel Sharon, s'est attaché à la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat, d'un retrait des territoires par Israël et de la mise en oeuvre du plan Tenet par la partie palestinienne. Nous n'avons plus besoin d'autres résolutions mais de la pleine mise en oeuvre de celles déjà adoptées. Malheureusement, aucune des deux parties n'a montré son engagement en faveur de la résolution 1042.

Le Président Bush a été très clair en demandant à la partie israélienne le retrait des territoires palestiniens et à la partie palestinienne de mettre un terme aux menées terroristes de groupes comme le Hamas et le Hezbollah qui s'opposent au processus de paix et cherchent à détruire Israël. Les feux de la rampe mis sur le Hezbollah et sur ceux qui les appuient font partie d'un effort délibéré pour provoquer une escalade dangereuse de la situation. L'attaque du 4 avril dernier par le Hezbollah contre des membres du personnel de l'ONU montrent que ces groupes armés font fi des résolutions adoptées par les membres de la communauté internationale. Nous appelons les dirigeants libanais et syriens, qui ont une influence sur le Hezbollah, à faire preuve de la plus grande modération

M. RICHARD RYAN (Irlande) a déclaré que, lorsque le Conseil a adopté la résolution 1403, qui demande la mise en oeuvre sans délai de la résolution 1402, il ne signifiait pas qu'Israël devait appliquer ces textes quand il estimerait ses opérations militaires achevées. Les textes du Conseil disaient qu'Israël devait sans délai retirer ses chars et ses troupes des zones palestiniennes occupées. Selon les propres estimations d'Israël, ses opérations militaires ont fait plus de 200 morts parmi les Palestiniens, dont de nombreux innocents. De graves violations du droit humanitaire ont eu lieu, et cela est

inacceptable. Les opérations menées par Israël ont créé beaucoup plus de militants et feront plus de jeunes recrues pour les mouvements palestiniens les plus extrêmes. La tâche de l'Autorité palestinienne, à qui on demande d'exercer plus de contrôle et de combattre le terrorisme, est rendue plus difficile par la destruction de ses infrastructures. Les actions d'Israël sont totalement en conflit avec la vision énoncée par le Conseil dans sa résolution 1397, avec celle de la déclaration du Sommet arabe de Beyrouth, et avec celles du Président Bush, de l'Union européenne et d'autres acteurs.

L'Irlande a plusieurs fois dit qu'Israël a le droit de prendre des mesures pour se défendre contre les terroristes qui commettent des attentats-suicide. Mais en le faisant, Israël n'a pas le droit de violer le droit international humanitaire et ne peut détruire la vie économique et sociale de toute une population. Mettre en danger sans vergogne la vie de populations civiles est criminel et contre-productif. Les aspirations et les droits légitimes du peuple palestinien ont été trop longtemps bafoués, et le Conseil a plusieurs fois déclaré qu'il n'était pas dans l'intérêt de la sécurité d'Israël de maintenir tout un peuple en état de soumission. Pour sa part, l'Autorité palestinienne doit répondre positivement et pleinement aux appels au cessez-le-feu. Nous soutenons la mission du Secrétaire d'Etat Powell et les efforts de tous les autres médiateurs, qui doivent être conscients que les Palestiniens ont les mêmes droits que les Israéliens de vivre en paix et dans la dignité. Ils ont eux aussi le droit de choisir leurs dirigeants, qui doivent être traités avec dignité et respect. De même, Israël a droit à des assurances de sécurité. L'Irlande est également inquiète de la montée des tensions le long de la Ligne bleue. Le Conseil a reconnu comme conforme à sa résolution 425 le retrait d'Israël du Sud-Liban.

M. ALDOLFO AGUILAR ZINSER (Mexique) a réitéré la nécessité d'une mise en œuvre urgente de la résolution 1402 conformément à la résolution 1403. Soulignant la régularité avec laquelle se réunit, ces derniers jours, le Conseil de sécurité, il a exprimé sa vive préoccupation face au fait que, dans leurs dimensions actuelles, les affrontements auront un grand impact sur l'avenir. Ces faits, a-t-il dit, seront invoqués par les terroristes de demain pour perpétuer la violence entre Israéliens et Palestiniens. L'ONU et le Conseil de sécurité sont obligés de tenir compte des préoccupations de l'opinion publique mondiale et d'obtenir un cessez-le-feu immédiat conduisant aux négociations de paix. Les actions israéliennes, a souligné le représentant, sont des violations flagrantes du droit international humanitaire. Il a donc lancé un appel à Israël pour qu'il mette fin à ces incursions militaires dans les territoires palestiniens. Israël ne pourra éviter les actes de terrorisme et vivre en paix avec ses voisins en continuant à ignorer les résolutions du Conseil de sécurité et en violant le droit international humanitaire, a insisté le représentant. A cet égard, a-t-il dit rappelé, la Charte de l'ONU est claire et le Conseil ne doit pas perdre de vue ses attributions et ses mandats. L'existence de deux Etats voisins dans la région reste tributaire d'un renoncement des parties à la violence.

Se montrant également préoccupé par les attaques du Hezbollah dans le nord d'Israël, le représentant a demandé qu'au nom de la dette que la Palestine doit à la communauté internationale, le Président Arafat condamne sans équivoque le terrorisme. Aujourd'hui, a poursuivi M. Zinser, l'opinion publique a le regard braqué sur le Conseil de sécurité et, face à la méfiance qui règne entre les deux parties, il est nécessaire de promouvoir des mécanismes d'action et d'appui efficaces. Le représentant a donc appuyé les démarches des médiateurs internationaux pour que des mesures soient prises en vue d'une paix juste et durable au Moyen-Orient. Plus leur position sera claire, a-t-il souligné, plus leur démarche sera fructueuse. Il est nécessaire, à ce stade, de réfléchir au mandat d'une tierce partie. Le moment est venu d'examiner des mesures exceptionnelles pour mettre fin aux hostilités, a conclu le représentant.

M. MARTIN BELINGA EBOUTOU (Cameroun) a rappelé qu'il y a quatre jours le Conseil avait déjà invité les parties à se conformer sans délai à la résolution 1402 qui est une feuille de route vers une solution du conflit qui postule l'existence de deux

Etats, un Etat israélien et un Etat palestinien, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. En enjoignant un cessez-le-feu immédiat, le retrait des troupes israéliennes et la cessation de la terreur, le Conseil a créé les conditions de la reprise des négociations. Malheureusement, aucun signe perceptible n'a été enregistré jusqu'à présent en faveur de la mise en oeuvre de la résolution 1402. Nous nous enlisons de jour en jour et la région semble s'acheminer vers une fin apocalyptique. La crise humanitaire s'aggrave. Aucune solution définitive ne peut s'accommoder de l'usage de la force et de la terreur. La paix doit être l'oeuvre de toutes les parties. La poursuite de la confrontation ne sert personne. Seule l'application des résolutions du Conseil contribuera à sortir de cette impasse. Nous attendons beaucoup de la tournée dans la région du Secrétaire d'Etat américain et du "Quartet" et nous demandons aux parties de collaborer avec ces messagers de la paix.

M. JAGDISH KOONJUL (Maurice) a regretté qu'en dépit des résolutions °1397 et 1402 du Conseil, les assauts militaires d'Israël contre l'Autorité et le peuple palestiniens aient continué à s'intensifier. Il a surtout estimé que le défi d'Israël consistant à fixer son propre calendrier de retrait doit trouver une réponse adéquate du Conseil. Tout autre pays qui aurait mis le Conseil au défi de la sorte aurait été soumis à toute sorte de sanctions. Le Conseil, qui a insisté sur la nécessité de rester crédible, doit prendre d'autres mesures « indispensables » pour assurer la mise en oeuvre de ses résolutions. Le représentant a poursuivi en disant craindre que l'escalade de la violence élargisse la brèche entre Israël et la Palestine, risquant de compromettre la vision de deux Etats défendue par le Conseil. La situation, a estimé le représentant, justifie plus que jamais le déploiement d'observateurs internationaux impartiaux. Un tel déploiement est le seul espoir de sortir de l'impasse de la violence et de consolider des mesures de confiance entre les deux parties.

Les non-alignés a fait des propositions concrètes en la matière et un examen favorable aurait pu prévenir la situation explosive que nous connaissons aujourd'hui, a affirmé le représentant. Maurice, a-t-il souligné, appuie tous les efforts des médiateurs internationaux dont le Secrétaire d'Etat américain. Toutefois, comme aucune baguette magique n'existe en la matière, il est impérieux que le Conseil envisage le déploiement d'observateurs internationaux, a-t-il insisté. Concluant sur les violations du droit international humanitaire qui est « devenu la norme sur le terrain », il s'est demandé comment un pays peut agir d'une manière aussi irresponsable alors que la communauté internationale appelle à son retrait. L'extirpation des réseaux terroristes ne peut justifier les 1 500 morts palestiniens et, au vu de ces chiffres, on peut se demander quelle partie s'adonne à la terreur. A ce propos, le représentant s'est félicité que la Haut Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme ait accepté de conduire une mission d'établissement des faits sur le terrain et a demandé à Israël toute sa collaboration. Il a réitéré sa conviction que le Président Arafat reste le seul interlocuteur valable pour la paix en arguant que toute tentative pour l'écarter serait une faute grave.

M. STEFAN TAFROV (Bulgarie) s'est associé à la déclaration faite par l'Union européenne. Il s'est également associé à l'appel lancé à plusieurs reprises par le Secrétaire général des Nations Unies pour qu'Israël se retire immédiatement des territoires occupés. Il est également essentiel que le président Arafat fasse cesser les attentats-suicides et prouve qu'il contrôle ses troupes, a-t-il précisé. Nous avons salué avec force le discours du Président Bush jeudi dernier et soutenons entièrement les efforts du Général Zinni. Nous appelons les parties à mettre en oeuvre les mesures qu'il suggère pour mettre un terme à la situation tragique, en particulier du point de vue humanitaire. Détruire les infrastructures mêmes de l'Autorité palestinienne ne contribuera pas à trouver une solution à la violence qui, au contraire, n'en sera que plus aiguë.

L'isolement continu du président Arafat est un facteur de déstabilisation. Nous demandons à Israël de garantir l'accès illimité de la communauté internationale à M. Arafat. Nous sommes outrés que des membres de la communauté européenne n'aient pas

été autorisés à rencontrer ce dernier. Le représentant a condamné les violations du cessez-le-feu de long de la ligne bleue par le Hezbollah. Nous condamnons les atteintes à l'intégrité physique du personnel des Nations Unies et de civils israéliens. Il a lancé un appel au gouvernement israélien pour qu'il garantisse l'accès illimité des journalistes aux zones en conflit et la protection des lieux saints. Les résolutions 1397, 1402 et 1403 ne pourront pas être mises en oeuvre sans que le Conseil ne fasse preuve d'unité, au-delà de toutes nuances et de toutes différences d'approches.

M. MIKHAIL WEHBE (République arabe syrienne) a souligné que le Conseil se réunit pour la troisième fois pour «essayer de faire face aux tentatives d'Israël d'éroder la crédibilité du Conseil». Les membres du Conseil, a-t-il souligné, savent qu'Israël a refusé de s'engager dans la voie de la mise en oeuvre des résolutions du Conseil. Un examen rapide des réponses d'Israël montre immédiatement et clairement un rejet sans équivoque des résolutions du Conseil, a insisté le représentant. Nous constatons que des prétextes fallacieux sont avancés comme l'illustre l'intervention devant le Parlement israélien du Premier Ministre israélien, a-t-il poursuivi. Compte tenu de la gravité de la situation, le représentant a rappelé que, ce matin, le Secrétaire général de l'ONU a déclaré que le monde entier demande le retrait d'Israël des villes palestiniennes et que le monde entier ne peut se tromper. Rappelant aussi les déclarations faites par la communauté internationale, en particulier par l'Administration américaine, le représentant a insisté sur l'aggravation de la crise dans les territoires occupés servie par un terrorisme d'Etat contre des civils sans défense qui rappelle le massacre de Sabra et Chatila perpétré par le «même Sharon». La communauté internationale permettra-t-elle à « Sharon et à son armée de terroristes » de commettre d'autres massacres?

Venant à la question de la Ligne bleue, le représentant a cité la déclaration faite par le Gouvernement libanais selon laquelle les attaques dénoncées par Israël concernent les fermes de Chebaa qui sont un territoire libanais qu'Israël continue d'occuper. Le Liban a le droit de récupérer ses territoires, a insisté le représentant en attirant plutôt l'attention sur les violations des espaces aérien et maritime libanais par Israël qui, dépassant le nombre de 1 000, sont «une pure provocation». Le Liban, a affirmé le représentant, n'a nullement l'intention d'ouvrir un nouveau front et les accusations d'escalade devraient être adressées à la partie israélienne.. Affirmant aussi que le Liban a pris des mesures pour juger les responsables d'actes terroristes, le représentant a mis en garde contre la tentative d'Israël de détourner l'attention du Conseil en évoquant la question du Sud-Liban et de le mettre sur une fausse voie. Le peuple palestinien vous appelle au secours, a dit le représentant au Conseil en soulignant que l'occupation continue est la cause principale de la tragédie qui se déroule dans la région. Il a donc demandé l'application des résolutions pertinentes du Conseil, dans le cadre de l'Initiative de paix du Prince héritier d'Arabie saoudite qui a été entérinée, le 28 mars dernier, par le Sommet de la Ligue des Etats arabes.

M. JEAN-DAVID LEVITTE (France) s'est associé à la déclaration faite par l'Espagne, au nom de l'Union européenne. L'exceptionnelle gravité de la situation a été mentionnée lors des derniers débats publics que le Conseil a consacrés récemment à la question. Malheureusement, les opérations militaires engagées par l'armée israélienne en Cisjordanie se poursuivent et s'intensifient en dépit de l'adoption des résolutions 1402 et 1403. Ces opérations sont marquées par des violations du droit humanitaire. Elles font de nombreuses victimes parmi les civils et menacent la survie de l'Autorité palestinienne. Ceci est inacceptable et nous appelons les parties à mettre en oeuvre les résolutions 1402 et 1403. Nous rejetons toute lecture séquentielle ou conditionnelle de ces résolutions. Israël doit se retirer maintenant des villes et villages palestiniens occupés et il est essentiel également que l'Autorité palestinienne fasse les gestes nécessaires pour assurer la cessation définitive des attaques terroristes.

Les conséquences humanitaires tragiques qui résultent des opérations militaires menées en Cisjordanie par les forces israéliennes sont d'une extrême gravité. Il est inacceptable que les ambulances n'aient pas accès aux blessés et que les consuls généraux n'aient pas accès à leurs ressortissants. Israël doit appliquer le droit international et, en particulier, la convention relative à la protection des civils en temps de guerre. Le représentant a également fait part de son émotion concernant la situation autour de la Basilique de la Nativité. Les actions du Conseil doivent être coordonnées avec celles du "Quartet" sur le terrain et avec le Secrétaire d'Etat américain pour mettre en oeuvre un cessez-le feu conjoint immédiat et obtenir le retrait des troupes israéliennes des villes palestiniennes réoccupées.

Le cessez-le-feu doit être accompagné de la relance du processus politique, et de l'engagement continu de la communauté internationale auprès des parties. Le déploiement d'observateurs internationaux paraît une nécessité dans l'intérêt des deux parties. Cette idée fait son chemin, y compris du côté israélien, et c'est dans ce sens qu'il faut également travailler. La situation dans les territoires fait monter la tension dans la région en particulier entre le Liban et Israël. Nous sommes préoccupés par les tirs de la ligne de la Ligne bleue. Les parties doivent s'abstenir de toute provocation. Le Conseil a tracé la voie à suivre avec ses résolutions 1402 et 1403. Il n'y a pas de solution militaire possible au conflit, a conclu le représentant.

M. WANG YINGFAN (Chine), rappelant l'adoption de la résolution 1403, a souligné que depuis trois jours Israël ignore les demandes de la communauté internationale et intensifie son action au contraire. Aujourd'hui, nous sommes devant une situation humanitaire grave. Israël fait obstacle à tous les efforts de la communauté internationale pour promouvoir la paix au Moyen-Orient et la coexistence pacifique. Il est temps de lui demander un retrait sans retard de toutes ses troupes et garantir la sécurité du Président Arafat. La position de la Chine, ne signifie pas un appui aux attentats-suicides dont les conséquences ne peuvent que jeter de l'huile sur le feu et compromettre la juste cause du peuple palestinien. La communauté internationale doit prendre des mesures concertées pour apaiser la crise au Moyen-Orient.

M. JEREMY GREENSTOCK (Royaume-Uni) a exprimé sa préoccupation devant la situation qui prévaut à la Ligne bleue. Il a estimé que l'escalade par Israël dans les villes palestiniennes est intolérable et revient à défier le Conseil de sécurité. Il a dit attendre d'Israël qu'il respecte rigoureusement les normes humanitaires et empêche les abus. Lançant un appel aux Palestiniens, il a déclaré que quelles que soient les motivations, les autorités palestiniennes doivent s'opposer aux attentats suicides et prendre des mesures pour que leurs décisions soient respectées. A cet égard, le représentant a appelé Israël à permettre au Président Arafat de « faire son travail ». Le Conseil, ne doit pas minimiser l'importance de ses résolutions précédentes en adoptant une autre résolution mais étant donné que la participation d'une partie tiers est maintenant tout à fait essentielle, le Conseil doit tracer la voie de sortir de l'impasse actuelle.

M. ALFONSO VALDIVIESO (Colombie) a dit ne pas accepter les arguments qui cherchent à justifier la non application des résolutions du Conseil. Les deux parties ont des obligations qu'elles doivent honorer immédiatement. Israël doit retirer immédiatement ses troupes des territoires palestiniens et la Palestine doit faire tout ce qui est son pouvoir pour réaliser le cessez-le-feu. Ceci est une condition indispensable à un processus politique viable. Dans ce contexte, nous devons envisager de créer les modalités permettant le déploiement d'une force internationale. L'unité du Conseil n'a de sens que s'il y a coordination avec les acteurs principaux. Il faut permettre que le "Quartet" fonctionne sur le terrain sans entrave. Les parties ont l'obligation de respecter l'intégrité physique et morale de la population civile et nous condamnons les attentats

suicides à la bombe. Nous demandons également au Gouvernement israélien de respecter la quatrième Convention de Genève sur la protection des civils en temps de guerre.

M. FRANÇOIS LONSENY FALL (Guinée) a déploré que la situation ne cesse de se détériorer en dépit de l'adoption consécutive de trois résolutions invitant les parties à renoncer à la violence. Israël poursuit sa politique de réoccupation des zones autonomes palestiniennes au mépris des dispositions pertinentes de ces résolutions, a déclaré le représentant, déplorant l'accroissement du nombre de victimes parmi les civils. Israël doit renoncer à l'intensification de sa campagne militaire contre les villes palestiniennes et l'Autorité palestinienne et cesser de défier la communauté internationale en général et le Conseil de sécurité en particulier, a-t-il poursuivi. Il a jugé nécessaire d'harmoniser les initiatives du "Quartet" afin de convenir d'une stratégie commune d'actions, seule à même d'aboutir à un règlement de la crise, se félicitant de la convocation d'une réunion du Quartet cette semaine à Madrid en présence du Secrétaire général, M. Kofi Annan.

Le monde attend avec grand espoir la tournée du Secrétaire d'Etat américain, M. Colin Powell, dans la sous-région, a déclaré M. Fall, estimant toutefois qu'en raison de la gravité de la situation et de l'urgence des mesures à prendre pour mettre fin à l'escalade de la violence, sa délégation aurait souhaité que cette visite commence en priorité auprès des parties concernées. Les différentes consultations privées du 3 avril et d'aujourd'hui avec les représentants israélien et palestinien ont démontré à l'évidence une divergence de vues entre les parties dans l'interprétation des trois résolutions adoptées, a observé M. Fall, exprimant par ailleurs sa grande préoccupation face à la situation le long de la Ligne bleue. Il a déclaré que si les initiatives en cours n'aboutissent pas à un cessez-le-feu immédiat et sans condition, et au retrait des troupes israéliennes, la situation humanitaire pourrait s'aggraver inexorablement et conduire aussi à un démantèlement complet de l'Autorité palestinienne, voire à sa destruction pure et simple.

Mme CHRISTINE LEE (Singapour) a souligné que le Conseil se réunit pour la troisième fois en cinq jours pour examiner la situation dangereuse au Moyen-Orient. Elle a appelé le Conseil à mettre tout en œuvre pour faire respecter ses résolutions. Les nombreuses initiatives diplomatiques qui ont été lancées pour faire appliquer ces résolutions ne peuvent être réussies que s'il existe une action concordante sur le terrain. Or aujourd'hui, a constaté la représentante, les troupes israéliennes continuent d'accélérer leurs incursions dans les territoires occupés. Si Israël peut exercer son droit à la légitime défense, il doit toutefois permettre un accès immédiat au personnel humanitaire. Compte tenu de la poursuite de la violence de part et d'autre, accentuée par les tensions sur la Ligne bleue, la représentante a dit l'intention de son pays de participer aux efforts internationaux. Le moment est venu pour les parties d'entendre raison et de s'atteler à la mise en œuvre des résolutions du Conseil, a conclu la représentante.

M. SERGEY LAVROV (Fédération de Russie) s'est déclaré préoccupé par les informations faisant état des violations du droit international humanitaire et des attaques contre les lieux saints. Il a appelé les dirigeants israéliens à mettre en œuvre les résolutions 1397 et 1402 du Conseil. Il est indispensable, a-t-il dit, que cessent la destruction des infrastructures palestiniennes et l'isolement du Président Arafat. Sans une présence internationale sur le terrain, il sera difficile de mettre un terme à la logique militaire qui pourrait conduire à une rupture des relations arabo-israéliennes, a-t-il estimé.

M. NOUREDDINE MEJDOUB (Tunisie), s'exprimant au nom du Groupe arabe, a fait part de sa préoccupation face à la détérioration de la situation sur le terrain et la logique de guerre d'Israël. Nous en avons assez du mépris total du Gouvernement Sharon à l'égard des résolutions du Conseil de sécurité et de l'utilisation de la force brute contre la population palestinienne. Les résolutions du Conseil appelaient à la mise en place d'un Etat palestinien et le retrait des troupes israéliennes des villes palestiniennes.

Nous nous félicitons de l'appel lancé par le Président Bush dans ce sens. Nous nous félicitons également de la mission du Secrétaire d'Etat Colin Powell dans la région. Ce qu'Israël est en train de faire revient à une auto-condamnation. Ce qui est en jeu aujourd'hui est la crédibilité du Conseil. Dans ces circonstances, nous ne pouvons pas rester les bras croisés face à la conduite inadmissible d'Israël. Nous réaffirmons notre solidarité envers le peuple palestinien frère et le Président Arafat. Nous exigeons une mise en oeuvre immédiate des résolutions du Conseil de sécurité et le retrait immédiat des forces israéliennes du territoire palestinien occupé. Il faut mettre en oeuvre des mesures efficaces pour que cessent les entraves posées au fonctionnement de l'Autorité palestinienne.

M. AHMED ABOUL GHEIT (Egypte) a établi le parallèle entre le peuple palestinien et la résistance européenne au cours de la deuxième guerre mondiale. Il s'est donc dit attristé de voir des tentatives d'inversion de la vérité, de mensonges éhontés ou de contournements du droit international. Le monde, a-t-il rappelé, a été témoin des « assauts sauvages persistants » contre les villes et villages palestiniens et de la résistance du peuple palestinien. Le résultat, comme le montre l'histoire de l'humanité, sera la défaite des forces d'occupation et la victoire du droit à l'autodétermination. Mais, pour le représentant, la question est de savoir combien de temps le monde permettra la persistance de la situation actuelle caractérisée par la destruction des villes et les attaques contre les civils, ainsi que par le refus d'Israël de respecter les nombreuses résolutions du Conseil notamment les résolutions 1397, 1402 et 1403. Israël et son Gouvernement ne tendent la main que pour frapper les civils et imposer leur hégémonie. La politique d'Israël est une politique d'oppression et d'agression contrairement à ses dires, a dénoncé le représentant.

Rappelant les termes de la déclaration faite hier à la presse par le Président du Conseil, il s'est dit profondément consterné par le fait que le Conseil n'ait pu, de manière ferme et déterminée, s'opposer aux violations israéliennes. Le Conseil est incapable de qualifier Israël de puissance occupante et évoque aujourd'hui, de manière voilée, les actes de cette puissance. Le Conseil, a voulu souligner le représentant, doit assumer ses responsabilités et éviter que la loi de la jungle l'emporte sur la légalité internationale. Quels que soient les efforts bilatéraux déployés par certains membres de la communauté internationale, le Conseil est appelé à mettre fin à l'agression en utilisant les mécanismes à sa disposition dont l'envoi d'une force d'observation internationale. Si, a expliqué le représentant, Israël a toujours rejeté cette idée c'est parce qu'il sait que l'arrivée de ces observateurs signifierait un engagement sérieux en faveur du Plan Tenet et du rapport Mitchell, contrairement à sa politique d'expansion.

Les pratiques du Gouvernement israélien, a insisté le représentant, ne peuvent qu'approfondir les conflits et la haine dans la région qui a en son cœur l'Egypte. Le Conseil doit comprendre le rôle qu'il est appelé à jouer et demander le retrait immédiat d'Israël des villes et villages palestiniens et la fin des actes d'affrontements pour la normalisation de la situation nécessaire à l'application des résolutions et des accords signés. Il faut un retour à la table des négociations afin de réaliser un règlement pacifique fondé sur les textes convenus. Le représentant a donc lancé un appel au Conseil pour qu'il déclare que toute tentative visant à remettre en cause l'intégrité physique d'Arafat ne ferait que renforcer la détermination palestinienne et que tous les actes du Gouvernement israélien ne feront qu'engendrer un nombre croissant de victimes des deux côtés. Le Conseil doit assumer ses responsabilités et répondre à l'agression israélienne, a conclu le représentant.

MME JEANETTE NDHLOVU (Afrique du Sud), s'exprimant au nom du Mouvement des non-alignés, a déploré qu'Israël refuse de mettre en oeuvre les résolutions 1397, 1402 et 1403 (2002) et que le Gouvernement israélien profite du délai entre l'adoption de la résolution 1403 (2002) et la visite du Secrétaire d'Etat, M. Colin

Powell, dans la région pour intensifier ses opérations militaires contre l'Autorité palestinienne et la population du territoire occupé, y compris à Jérusalem. Les non-alignés considèrent que la stratégie israélienne consistant à isoler et à humilier le Président Arafat constitue une erreur grave et que le Premier Ministre Sharon le veuille ou non, a-t-elle ajouté, le Président Arafat a été démocratiquement élu par le peuple palestinien et demeure son dirigeant. Reprenant les propos du Secrétaire général du 4 avril dernier, le droit à la légitime défense ne peut en aucun cas être assimilé à un chèque en blanc. Israël n'a aucun droit de refuser l'accès des villes palestiniennes aux diplomates, aux travailleurs humanitaires et aux journalistes, a-t-elle fait observer, condamnant le fait que le Chargé d'affaires sud-africain en Palestine ait été empêché par les Forces de défense israéliennes de se rendre à Ramallah qui a été décrétée zone militaire fermée. Les opérations militaires israéliennes dans les villes palestiniennes ont eu des conséquences graves pour les droits de l'homme et la situation humanitaire à travers tout le territoire occupé, y compris à Jérusalem, a dénoncé Mme Ndhlovu. Alors que le Gouvernement israélien reconnaît lui-même que des centaines de civils palestiniens ont été tués et bien plus encore ont été blessés, elle a condamné le fait que les Forces de défense israéliennes refusent l'accès de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et des autres agents humanitaires et médecins aux civils morts ou blessés.

Elle a rappelé les propositions d'action faites au Conseil de sécurité par les non-alignés, à savoir le déploiement immédiat d'une force de maintien de la paix ou de tout autre mécanisme multinational crédible de contrôle pour s'assurer que les parties respectent le cessez-le-feu ou tout autre accord susceptible d'être conclu entre les parties. Le Conseil devrait dépêcher une mission en Israël et en Palestine pour évaluer de lui-même l'ampleur de la situation sur le terrain selon Mme Ndhlovu qui a également exhorté le Conseil à rencontrer directement le Premier Ministre Sharon et le Président Arafat.

M. MOHAMMAD A. ABULHASAN (Koweït) a déclaré que la situation est de plus en plus grave en raison des violations continues par Israël des résolutions du Conseil. Israël démontre ainsi qu'il est assoiffé de sang. Nous demandons au Conseil de prendre les mesures conformément au mandat qu'il lui est accordé par la Charte des Nations Unies afin de mettre fin au massacre du peuple palestinien. Les causes du conflit sont connues, et notamment la poursuite de l'occupation israélienne des territoires occupés, les activités d'oppression et de génocide et les violations des résolutions du Conseil de sécurité. La tenue de cette réunion est l'expression du mandat du Conseil et nous ne sommes pas d'accord avec ceux qui les trouvent inutiles. Se référant au communiqué publié hier, le représentant a demandé au Conseil d'inscrire cette prise de position dans une nouvelle résolution aux termes de laquelle il demandera à Israël de respecter les règles humanitaires internationales et de déployer une force internationale d'observateurs. Il est pertinent que le Gouvernement américain, qui est un des coparrains du processus de paix, exerce des pressions sur Israël et cherche à préserver ses intérêts vitaux auprès des pays arabes. Les Etats-Unis, qui disposent du droit de veto au Conseil, ont des responsabilités particulières au regard du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

M. NASSIR ABDULAZIZ AL-NASSER (Qatar) a regretté que le Conseil se réunisse pour «chercher à se consoler devant la non-application de ses résolutions 1397, 1402 et 1403» Il est fort regrettable, a-t-il dit, de constater une nouvelle fois que les résolutions issues de l'unanimité internationale ne dépassent pas le seuil du Conseil puisque Israël, comme à son habitude, continue de faire fi de toutes les résolutions du Conseil. Les pratiques israéliennes représentent le paroxysme du terrorisme d'Etat et cette barbarie s'est développée au moment même où l'optimisme augmentait. Il est étrange que certains persistent à établir le lien entre la dernière escalade d'Israël et les attentats-suicides. Comment faire ce lien après l'adoption de la résolution 1403 puisque l'escalade se poursuit certes mais d'un seul côté ? s'est interrogé le représentant. Il a appelé le Conseil à ses responsabilités éthique, morale et juridique devant l'agression

dont est victime le peuple palestinien. Le Conseil doit prendre des mesures strictes pour faire appliquer ses résolutions pertinentes.

M. JASSIM MOHAMMED BUALLEY (Bahreïn) a déclaré que le Gouvernement israélien actuel a pour objectif d'éliminer l'Autorité palestinienne et de confisquer les territoires palestiniens. Les responsables israéliens ont même dit publiquement qu'ils avaient besoin d'un million de colons juifs supplémentaires et donc de construire davantage de colonies de peuplement. Le représentant a dénoncé la politique de colonisation et de réoccupation du Gouvernement israélien qui en a cherché le prétexte à tout prix. Après le 11 septembre, une confusion et des malentendus ont été créés et notamment pour ce qui est de la définition du terrorisme. Nous sommes tous fermement opposés au terrorisme mais la résistance à l'occupation israélienne est légitime. La résolution 1397 énonce clairement la coexistence de deux Etats dans des frontières sûres et reconnues. Il est regrettable qu'Israël ne soit pas sensible aux initiatives de paix comme celle du Prince héritier d'Arabie saoudite. Malheureusement, le Gouvernement israélien n'a pas l'intention de serrer la main qui lui est tendue. Le Conseil devrait déployer une force internationale d'observateurs qui servirait d'intermédiaire entre Israéliens et Palestiniens.

Reprenant la parole, M. AL-KIDWA, Observateur de la Palestine, a rejeté les propos d'Israël comme des attaques absurdes et malencontreuses contre le Président Arafat et pleine d'allégations stupides et sans fondement. Le peuple palestinien, a-t-il dit, rejette ces attaques non pas à cause de la condescendance d'Israël ou du fait que les dirigeants palestiniens sont l'affaire de Palestiniens. Qu'un homme qui a montré son attachement à la paix fasse l'objet d'une attaque de la part d'un homme associé au massacre de Sabra et Chatila, est surprenant, a dit le représentant. Les attaques doivent être rejetées parce que la réalité est que toute attaque contre le Président Arafat constitue en fait une attaque contre tout le potentiel de la paix. M. Sharon, a souligné le représentant, en veut au Président Arafat parce qu'il ne souhaite pas un règlement et chacun peut en voir la preuve.

Relevant aussi dans les propos du représentant d'Israël les informations sur les documents, les services de renseignements, les armes, les salaires, il a qualifié ces informations « d'histoire à la James Bond » qui n'est pas à la hauteur des attentes du Conseil. Les chaînes de télévision n'ont jamais montré de saisies d'armes mais continuent de faire défiler des images de civils tués. Les Palestiniens, a souligné le représentant, n'ont que leur chair à donner. Commentant la déclaration du Premier Ministre Sharon devant le Parlement de son pays, le représentant a dit avoir relevé sa détermination de rester dans les territoires palestiniens « tant que le terrorisme n'aura pas été démantelé » et de retrancher ensuite ses troupes dans des zones de sécurité définies. Pour l'Observateur, ces zones de sécurité constituent une nouvelle notion porteuse de difficultés pour l'avenir. De plus, il a estimé que les propos de M. Sharon sur sa détermination à maintenir ses troupes tant que les opérations ne seront pas terminées risquent de lancer un nouveau type de négociations sur une question non prévue par les accords, à savoir le retrait des troupes israéliennes.

L'Observateur a aussi fustigé les propos de M. Sharon comme un appel à la haine provenant d'un « homme qui juge impossible tout règlement politique pour mettre un terme à l'occupation israélienne ». Quant à la volonté de M. Sharon de discuter avec tout dirigeant arabe responsable de la proposition de la Ligue des Etats arabes « malgré son contenu extrémiste », l'Observateur a dit ne pas comprendre le caractère extrémiste de la proposition et a jugé que la mise à l'écart du Président Arafat montre le refus de M. Sharon de faire les concessions nécessaires à tout règlement pacifique du conflit. Concluant sur le projet de résolution soumis à l'examen du Conseil, l'Observateur a expliqué que le but essentiel est de traiter de la crise humanitaire effarante qui existe sur

le terrain. Il faut au moins, a-t-il ajouté, que soit reconnue l'idée d'une présence internationale qui a été appuyée par de nombreux membres du Conseil.

M. AARON JACOB(Israël) a estimé que qu'il faut faire preuve de retenue dans une instance comme le Conseil de sécurité et a regretté que l'Observateur de la Palestine ait qualifié de "stupide" la déclaration faite par Israël. C'est pourquoi, a-t-il indiqué, sa délégation se réserve le droit d'y répondre demain.

* ** *